

7 novembre 2025

N° 142

NEGOFIL

LA NEWSLETTER DU NEGOCE

NEGOFIL, la newsletter de la FDMC
Organisation professionnelle des Distributeurs de Matériaux de Construction

Agenda

- 12 novembre** : Réunion du Conseil National du Commerce sous la présidence du Ministre Serge Papin
- 13 novembre** : Commission RSE Développement durable de la FDMC - réunion Présidence Constructys
- 14 novembre** : Commission économique de la FDMC - Réunion de la FDMC PACA
- 19 novembre** : Déjeuner rencontre de la FDMC et 90ème anniversaire de la Fédération
- 20 novembre** : Assises de la mixité en Hauts de France
- 21 novembre** : Présentation des métiers et job dating au lycée régional des métiers du BTP Saint Lambert à Paris

La FDMC réunit la filière pour fêter 90 ans d'histoire et d'avenir

Le **19 novembre**, la **FDMC** célèbre ses 90 ans à l'occasion de son Déjeuner-rencontre annuel, au Pavillon Dauphine. Une manifestation destinée à l'ensemble des adhérents de la FDMC, aux institutionnels, aux partenaires et à la presse.

Animée par **Eglantine Eméyé**, cette édition exceptionnelle permettra de mettre en avant les grands axes portés par la Fédération au travers de ses commissions de travail. Des invités de prestige dialogueront avec les Présidents de commission de la FDMC autour des grands défis de la profession. Parmi eux, le footballeur charismatique et engagé, **Raï**, champion du monde, vainqueur de la Coupe des Coupes et plusieurs fois Champion de France, mais aussi **Anne-Sophie Alsif**, économiste et cheffe économiste de BDO France du réseau mondial d'audit, d'expertise comptable, social RH et de conseil, qui apportera son éclairage sur les perspectives économiques du secteur. Des interventions qui s'achèveront par des témoignages de dirigeants d'avenir autour de l'histoire de leurs entreprises et de la notion de transmission.

Pour consulter le programme complet : <https://www.fdmc.org/90ans/>

Réunion au Ministère de la Transition écologique sur la refondation de la filière REP PMCB

La FDMC a participé le 3 novembre dernier à la réunion consacrée à la refondation de la filière REP PMCB, organisée à l'initiative du nouveau ministre de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre. Le ministre a souhaité que les discussions se poursuivent dans un délai resserré d'un mois pour simplifier le dispositif actuel et en réduire les coûts pour les metteurs sur le marché comme pour les distributeurs. La DGPR pilotera désormais la rédaction du texte, en lien avec l'OCAB et l'ADEME.

Aux côtés de l'ensemble des acteurs du BTP, des représentants des collectivités locales et des régions, la présidente de la FDMC, Marie Arnout, et le président de la Commission économique, Patrick Bourdon, ont réaffirmé les positions constantes défendues par la Fédération depuis 2020 : un seuil d'assujettissement fixé à 10 000 m² pour rendre la collecte facultative en lieu, ainsi que la possibilité de conventionner avec un opérateur dans un rayon de 20 kilomètres. La FDMC a rappelé l'urgence de la situation et les difficultés rencontrées par ses adhérents, qui assurent près de 85 % des points de collecte issus de la distribution professionnelle.

Commission RSE - Performance, indicateurs et retours d'expérience au cœur de la séance du 13 novembre

Le jeudi 13 novembre, les membres de la Commission RSE et Développement durable se retrouveront pour une nouvelle séance de travail placée sous le signe de la performance environnementale. Cette réunion mettra l'accent sur les impacts concrets de la REP PMCB dans la filière des inertes (béton, brique), avec l'intervention d'Eric Cominéro et la présentation d'indicateurs de performance RSE illustrant les effets de la collecte et de la valorisation sur les bilans des négoce et de leurs clients. Les participants échangeront également sur les actualités réglementaires (RDUE, décret tertiaire), le bilan 2025 des Foulées du Négoce, ainsi que sur le suivi des indicateurs énergétiques et de mécénat. Une réunion propice au partage d'expériences et à la mise en perspective des démarches de durabilité dans la profession. Les adhérents peuvent participer à cette réunion en contactant : federation@fdmc.org

Nématode du pin : la FDMC mobilisée aux côtés des pouvoirs publics au service des adhérents

Un foyer de nématode du pin a été confirmé pour la première fois en France dans les Landes. Un arrêté préfectoral d'urgence interdit temporairement l'abattage, l'élagage et le transport de bois de conifères non traités afin d'éviter la propagation du parasite. Présente à la réunion organisée par la DGALN et le ministère de l'Agriculture, la FDMC suit de près l'évolution de la situation et ses impacts sur la filière. La Fédération restera mobilisée pour obtenir un assouplissement des mesures conservatoires applicables aux bois séchés et traités, qui ne sauraient être sanctionnés comme les autres produits bruts. Elle continuera à informer ses adhérents des évolutions réglementaires à venir. Consultez [l'article dédié sur le site de la FDMC avec les ressources disponibles](#).

REP, fiscalité, négociations commerciales : la Commission économique fait le point le 14 novembre

Rendez-vous le 14 novembre pour la prochaine séance de la Commission économique. Au programme : point d'étape sur la refondation de la REP PMCB et examen des différends entre négoce, éco-organismes et clients, facturation électronique, PLF 2026 avec un focus sur la question des taxes sur les entreprises et TASCOM. La réunion sera aussi dédiée à l'actualité des négociations commerciales avec l'éclairage d'un spécialiste de ces questions, Maître Leroy. Seront abordés : la déclaration annuelle des pénalités logistiques, les évolutions de la loi Descrozaille et la question du prix convenu, le régime dérogatoire du statut de grossiste, ainsi que les contrôles et contentieux en cours. Les adhérents peuvent participer à cette réunion en contactant : federation@fdmc.org

Fiscalité du commerce : la FDMC plaide pour une meilleure reconnaissance du négoce

Remis au Gouvernement le 5 novembre, le rapport sur l'avenir du commerce de proximité, signé par Frédérique Macarez, Dominique Schelcher et Antoine Saintoyant, propose plusieurs leviers pour revitaliser les centres-villes et rééquilibrer la concurrence face aux plateformes en ligne. Au-delà des mesures commerciales, le rapport consacre un important volet à la fiscalité immobilière, préconisant une révision des valeurs locatives afin d'aligner l'impôt sur la réalité économique des emplacements et d'alléger la charge pesant sur les commerces fragilisés. Ces propositions interviennent alors que le PLF 2026 prévoit de reporter à 2027 la réforme des bases locatives. La Fédération reste attentive à ces travaux et poursuit son action auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître la spécificité du négoce, dont le modèle d'activité demeure encore trop mal appréhendé. Consultez [l'article dédié sur le site de la FDMC avec les ressources disponibles](#).

Décision du Conseil d'État relative au statut des distributeurs dans la filière REP DEA

La FDMC se félicite de la décision rendue par le Conseil d'État le 16 octobre 2025, qui apporte une clarification essentielle sur le statut des distributeurs de panneaux de process avec décor au regard de la filière à REP des éléments d'ameublement (REP DEA). Saisie par la FDMC, la haute juridiction a considéré que la position de la DGPR ne constituait pas une décision créant des obligations nouvelles pour les distributeurs. Il s'agissait d'une simple interprétation administrative, sans portée normative ni caractère opposable. Cette décision, bien que formellement un arrêt de rejet, confirme qu'aucune doctrine administrative ne peut être invoquée pour imposer aux distributeurs un assujettissement en tant que producteur. La FDMC, à l'origine du recours, salue cette clarification qui sécurise juridiquement les opérateurs et continuera de veiller à la juste application du droit et à la reconnaissance du rôle spécifique des négoce au sein des filières à responsabilité élargie. Consultez [l'article dédié sur le site de la FDMC avec les ressources disponibles](#).

Promotion des métiers : Partenariat FDMC/Constructys/Ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Le comité de pilotage s'est réuni en octobre afin de présenter aux représentants des Ministères les actions qui seront menées conjointement les prochaines semaines par la FDMC et Constructys.

Le 25 novembre en Île-de-France marquera le **lancement officiel du réseau des ambassadeurs des métiers**, suivi par la région Auvergne-Rhône-Alpes le 11 décembre, lors du **Salon mondial des métiers**. Par ailleurs, une convention avec l'ONISEP est en cours de signature pour la réalisation d'un Zoom Métiers et l'organisation de Rencontres avec des Pros dans les établissements scolaires d'ici à la fin de cette année.

Agenda social 2026 : les thèmes de négociation arrêtés

Lors de la réunion de la CPPNI du 28 octobre, la FDMC et les organisations syndicales ont défini les sujets qui structureront les négociations de l'année 2026 :

- Classification et minima conventionnels,
- Ajustements techniques à la convention collective (Pro-A, congés payés, maladie...),
- Salariés expérimentés et reconversions professionnelles,
- Égalité femmes-hommes,
- Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Observatoire des métiers de la branche : étude sur les salariés expérimentés

La CPNEFP, réunie le 16 octobre, a décidé de lancer une étude sur l'emploi et la formation des salariés expérimentés. Les conclusions de cette étude alimenteront directement la négociation de branche prévue en 2026.

Partenariats avec les établissements scolaires pour la promotion des métiers et la valorisation du secteur

Le mardi 14 octobre, la FDMC a participé à la nouvelle Journée de parrainage du BTS CCST au Lycée des Marcs d'Or de Dijon. Cet événement riche en échanges, marque la poursuite des engagements aux côtés des acteurs académiques pour inspirer les jeunes et faire rayonner les métiers des distributeurs de matériaux de construction. En parallèle s'est tenue la réunion de la FDMC Bourgogne Franche-Comté sous la présidence de Franck Bernigaud.

Club RH FDMC Centre-Val de Loire : Un espace d'échanges pour les Distributeurs de matériaux de construction

Le jeudi 23 octobre, le Club RH Centre-Val de Loire s'est réuni pour partager un moment riche en discussions, en réflexions et en partages d'expériences sur des sujets d'actualités entre professionnels de la région.

« CQP » : Retour sur le webinaire FDMC

À l'occasion du 20ème anniversaire des CQP, la FDMC a organisé, le 6 novembre 2025, un webinaire de présentation de ce dispositif phare de la branche. Le succès de cet événement confirme que les CQP constituent de véritables **formations sur mesure**, permettant d'acquérir et de renforcer les compétences essentielles aux métiers du négoce. Téléchargez la plaquette et les flyers [CQP sur notre site internet](#).

FDMC
Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction
215 bis, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris
www.fdmc.org Email : federation@fdmc.org

Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction

Vous recevrez notre communication car vous avez donné votre accord lors de la création votre compte. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles nous concernant que vous pouvez exercer à tout moment. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [clickez ici](#).